

Carbon Neutral Canada



EN	FR
Carbon Neutral Canada	Canada neutre en carbone
Climate contributors	Contributeurs au climat
Ag and Forestry	Agriculture et foresterie
Oil and Gas	Pétrole et gaz
Energy	Énergie
Transportation	Transport
Waste	Déchets
Heavy industry	Industrie lourde
Buildings	Immeubles
Project developers-Aggregators	Développeurs de projet-agrégateurs
CarbonTerra	CarbonTerra
ERA Carbon Offsets	Crédits de carbone de l'ERA
Carbon Credits Solutions	Solutions de crédits de carbone
Offsetter Climate solutions	Solutions climatiques compensatoires
Bullfrog Power	Bullfrog Power
Less Emissions	Moins d'émissions
Carbonzero	Carbonzero
Offsetters	Offsetters
Record keeper-Registries	Archives-Registres
GHG Registry	Registres des GES
ECCC	ECCC
Verra	Verra
Climate Action Reserves	Climate Action Reserve
Gold Standard	Gold Standard
American Carbon Registry	American Carbon Registry

Alberta Carbon registries	Alberta Carbon Registries
Pure Sky	Pure Sky
Verifiers	Vérificateurs
SGS Global Services	SGS : Services globaux
Bureau Veritas	Bureau Veritas
DNV GL	DNV GL
CSA Group	Groupe CSA
Intertek	Intertek
SustainCert	SustainCert
Verra	Verra
Market place	Marchés
CBL Markets	Marché CBL
APX	APX
EEX	EEX
CTX	CTX
AirCarbon Exchange	AirCarbon Exchange
ClimateTrade	ClimateTrade
Xpansiv	Xpansiv
Gold Standard	Gold Standard
Climate fixers-buyers	Entremetteurs-acheteurs climatiques
Microsoft	Microsoft
Apple	Apple
Google	Google
Amazon	Amazon
BP	BP
Shell	Shell
Goldman Sachs	Goldman Sachs
JPMorgan Chase	JPMorgan Chase
Nestle	Nestlé

Justification : Le marché des crédits de carbone au Canada, établi en vertu du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, vise à encourager les efforts de réduction des émissions et à faciliter la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Il utilise un système de tarification du carbone qui comprend une taxe sur le carbone et un système de plafonnement et d'échange. La taxe sur le carbone, aussi appelée redevance fédérale sur les combustibles, s'applique dans les provinces qui n'ont pas leur propre système de tarification du carbone. Elle fixe un prix sur les émissions de carbone, encourageant les entreprises et la population à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Des provinces comme le Québec, l'Ontario et le Manitoba ont mis en œuvre leurs propres mécanismes de tarification du carbone au moyen d'un système de plafonnement et d'échange. Ce système établit des plafonds d'émission pour des industries particulières, et les entreprises doivent détenir des quotas d'émission égaux à leurs émissions. Ces quotas peuvent être échangés, créant ainsi un marché pour les crédits de carbone.

Diverses parties prenantes participent au marché des crédits de carbone au Canada. Les gouvernements, les organismes de réglementation, les entreprises, les promoteurs de projets, les institutions financières,

les vérificateurs et les agents de validation des crédits de carbone et les négociants de crédits de carbone jouent tous un rôle important dans ses activités. Toutefois, il est important de noter que le marché des crédits de carbone au Canada varie d'une province et d'un territoire à l'autre, ce qui peut entraîner des complexités et des défis dans la création d'un marché unifié et concurrentiel. Une approche plus coordonnée et appuyée par la technologie peut aider à renforcer le marché du carbone du Canada et à accroître sa compétitivité à l'échelle mondiale.

Proposition : Nous proposons la création d'une plateforme Web, « Canada neutre en carbone » (CNC), pour fédérer le marché des crédits de carbone au Canada. La plateforme CNC vise à simplifier et à rationaliser le marché en créant un système interconnecté qui rassemble toutes les parties prenantes sur une plateforme commune. Cette plateforme décentralisée et sécurisée accordera la priorité à la transparence, à la fiabilité, à l'intégration, à la vérification et à la traçabilité.

Son principal objectif est de réunir les divers participants et les entreprises qui participent au marché des crédits de carbone au Canada. Cela comprend Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), les générateurs de crédit, les concepteurs de projets, les registres volontaires, les vérificateurs, les marchés et les acheteurs. En élaborant un système de bout en bout, la plateforme CNC cherche à simplifier les complexités du marché et à établir un processus transparent pour toutes les parties prenantes.

Grâce à l'approche fédérée, la plateforme CNC effectuera une évaluation complète du paysage actuel du marché. Cette évaluation permettra de cerner les défis actuels et de proposer des développements et des solutions novateurs pour positionner le Canada comme chef de file mondial dans le domaine des crédits de carbone.

En résumé, la proposition pour CNC décrit la création d'une plateforme nationale qui fédère et intègre l'ensemble du marché des crédits de carbone au Canada. En tirant parti de la technologie moderne, cette plateforme vise à simplifier les processus, à favoriser la collaboration et à rehausser l'importance du Canada sur le marché international des crédits de carbone.

Avantages d'un système de marché fédéré des crédits de carbone au Canada

Un système de marché fédéré des crédits de carbone au Canada offrira des avantages comme une collaboration accrue, un marché efficace, une normalisation, de la souplesse, un marché intègre et une compétitivité internationale. Il contribuera à la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone et renforcera sa position dans la lutte mondiale contre les changements climatiques.

- **Collaboration et partage des connaissances** : Un système fédéré permettra la collaboration et le partage des connaissances entre les provinces, les territoires et les participants au marché. Il permettra l'échange de pratiques exemplaires, d'expériences et de leçons apprises, ce qui mènera à des projets de crédits de carbone plus efficaces et efficaces partout au pays. Cette collaboration favorisera l'innovation et accélérera la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.
- **Efficacité du marché et liquidité** : Un système fédéré accroîtra l'efficacité et la liquidité du marché en créant un marché plus vaste et davantage interconnecté. Il rassemblera un éventail diversifié de projets de crédits de carbone de différentes régions, ce qui augmentera l'offre et la

variété des crédits disponibles. Cette augmentation des liquidités profitera aux promoteurs de projets et aux acheteurs, ce qui assurera un marché plus robuste et actif.

- **Normalisation et transparence** : Un système fédéré favorisera la normalisation et la transparence du marché des crédits de carbone. Il sera fondé sur le travail effectué par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) jusqu'à maintenant pour élaborer des protocoles et des méthodologies, mais il améliorera la transparence du processus et fera en sorte que les registres volontaires respectent les mêmes normes. Cette uniformité rehaussera la crédibilité et la fiabilité des crédits de carbone canadiens, les rendant ainsi plus attrayants pour les acheteurs et les investisseurs.
- **Souplesse et adaptabilité** : Un système fédéré permettra de la souplesse et de l'adaptabilité en ce qui concerne les besoins régionaux et sectoriels. Il reconnaîtra les caractéristiques et les défis uniques des différentes provinces et industries. En tenant compte de ces variations tout en maintenant l'uniformité générale, le système tiendra compte efficacement des diverses conditions du marché et encouragera une plus grande participation.
- **Intégrité et confiance des marchés** : Un système fédéré renforcera l'intégrité des marchés et la confiance des investisseurs. Il établira des cadres de réglementation et des mécanismes de surveillance clairs, assurant la conformité aux normes environnementales et aux pratiques comptables. Cela inspirera confiance dans le marché et donnera confiance aux acheteurs dans la qualité et l'authenticité des crédits de carbone, ce qui attirera plus d'investissements et de participation.
- **Compétitivité internationale** : Un système fédéré positionnera le Canada comme un joueur concurrentiel sur le marché mondial des crédits de carbone. En établissant un marché intérieur unifié et efficace, le Canada peut démontrer son engagement à l'égard de la lutte contre les changements climatiques et de la durabilité. Cela rehaussera la réputation du Canada en tant que source fiable et attrayante de crédits de carbone de grande qualité et attirera des acheteurs et des investisseurs internationaux.

Comment un système fédéré peut-il améliorer le rôle du Canada sur le marché mondial?

La plateforme CNC peut faire progresser le rôle du Canada sur le marché mondial de plusieurs façons :

- **Collaboration améliorée** : Un système fédéré permet une collaboration accrue entre les provinces, les territoires et les acteurs du marché au Canada. Il permet l'échange des pratiques exemplaires et des connaissances et le partage des ressources, ce qui favorise un marché du carbone plus cohésif et plus efficace. Cette collaboration peut mener à l'amélioration de la normalisation, de la transparence et de la crédibilité des crédits de carbone canadiens, ce qui les rend plus attrayants pour les acheteurs mondiaux.
- **Évolutivité et profondeur du marché** : Un système fédéré regroupe un plus large éventail de projets de crédits de carbone de différentes régions du Canada. Cela accroît l'extensibilité et la profondeur du marché du crédit de carbone, offrant une plus grande variété de types de projets, comme ceux sur l'énergie renouvelable et la foresterie et les initiatives agricoles. Un portefeuille diversifié de projets renforce la position du Canada en tant que source fiable et solide de crédits de carbone sur le marché mondial.

- **Confiance des investisseurs :** Un système fédéré doté de règles, de règlements et de mécanismes de surveillance uniformes peut inspirer confiance aux investisseurs. Il offre un environnement de marché stable et prévisible aux acheteurs, aux promoteurs de projets et aux investisseurs, ce qui encourage une participation et un investissement accrus dans les crédits de carbone canadiens. Cela peut attirer des acheteurs et des investisseurs internationaux qui recherchent des marchés de crédits de carbone fiables et bien réglementés.
- **Leadership en matière de climat :** Un système fédéré démontre l'engagement du Canada envers l'atténuation des changements climatiques et la durabilité. En intégrant efficacement les marchés des crédits de carbone partout au pays, le Canada démontre sa capacité de mobiliser et de coordonner les efforts à l'échelle nationale. Ce leadership peut rehausser la réputation du Canada en tant qu'acteur responsable et proactif sur le marché mondial des crédits de carbone, influençant les discussions et les collaborations internationales en matière de politique climatique.
- **Accès aux marchés mondiaux :** Un système fédéré bien intégré peut permettre au Canada d'accéder aux marchés internationaux des crédits de carbone et d'y participer. En les harmonisant avec les normes mondiales et les mécanismes du marché, les crédits de carbone canadiens peuvent être facilement acceptés et reconnus sur les marchés internationaux de conformité et les marchés volontaires du carbone. Cet accès aux marchés mondiaux accroît la portée et la demande de crédits de carbone canadiens, ce qui profite à la croissance globale et à l'influence du Canada sur le marché mondial.

Un système fédéré de marché du carbone renforce le rôle du Canada sur le marché mondial en favorisant la collaboration, l'évolutivité, la confiance des investisseurs, le leadership en matière de climat et l'accès aux marchés internationaux. Il fait du Canada un contributeur fiable et important aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques et de promotion du développement durable.

Étapes pour créer un système fédéré de crédits de carbone au Canada

La mise en œuvre d'un système fédéré de crédits de carbone au Canada comporterait plusieurs étapes clés :

- **Établissement d'un cadre de gouvernance :** Un cadre de gouvernance doit être élaboré afin de surveiller et de coordonner le système fédéré. Ce cadre devrait comprendre des représentants d'entités gouvernementales pertinentes comme ECCC, des parties prenantes de l'industrie et des experts des marchés du carbone. L'organisme de gouvernance serait chargé d'établir des normes, des règlements et des politiques pour assurer l'uniformité et l'harmonisation entre les administrations.
- **Normalisation et harmonisation :** La normalisation est essentielle pour assurer l'uniformité et la comparabilité des crédits de carbone. ECCC a déjà fait des progrès importants dans la création de normes qui jetteront les bases de cette normalisation. Des efforts devraient être déployés pour harmoniser les méthodologies, les protocoles de mesure et les processus de vérification entre les provinces et les territoires. Cela impliquerait des consultations, de la collaboration et l'adoption de lignes directrices communes pour assurer la crédibilité et l'intégrité des crédits de carbone générés au Canada.

- **Création d'une infrastructure numérique :** La mise en œuvre d'une infrastructure numérique robuste est essentielle au bon fonctionnement d'un système fédéré de crédits de carbone. Le registre existant d'ECCC est une première étape autour de laquelle le reste de l'infrastructure peut être construit. Cela comprendrait le développement d'une plateforme sécurisée, transparente et interopérable qui faciliterait l'émission, l'échange et le suivi des crédits de carbone. La technologie de la chaîne de blocs pourrait être explorée pour son potentiel d'amélioration de la transparence, de l'immutabilité et de la traçabilité.
- **Gestion collaborative des données :** Une gestion efficace des données est essentielle pour un système fédéré. L'établissement d'une base de données centralisée ou d'un mécanisme de partage de données permettrait l'agrégation et le partage de données liées au projet, de facteurs d'émission et d'autres renseignements pertinents. Cette approche collaborative assure la transparence, simplifie les processus de vérification et appuie la mesure et la déclaration exactes des crédits de carbone.
- **Renforcement des capacités et éducation :** Des programmes de renforcement des capacités et des initiatives éducatives devraient être mis en œuvre pour améliorer la compréhension et l'expertise des participants au marché. Cela comprendrait de la formation sur le développement de projets, la comptabilisation du carbone, les procédures de vérification et les aspects juridiques et réglementaires du marché des crédits de carbone. En favorisant le développement des connaissances et des compétences, le système peut fonctionner plus efficacement et soutenir la croissance du marché.
- **Accès aux marchés et intégration :** Des efforts devraient être déployés pour intégrer le système fédéré de crédits de carbone aux marchés et initiatives internationaux. Pour ce faire, il convient d'étudier les liens avec d'autres marchés du carbone établis, de chercher à conclure des accords de reconnaissance mutuelle et d'assurer la compatibilité avec les normes internationales reconnues. L'objectif est de donner accès à un plus large éventail d'acheteurs et de créer des occasions d'échange transfrontalier de crédits de carbone.
- **Surveillance, rapports et conformité :** Un solide cadre de surveillance, de production de rapports et de conformité est essentiel pour assurer l'intégrité du système de crédits de carbone. Des lignes directrices et des procédures claires devraient être établies pour la surveillance du projet, la déclaration des émissions et la vérification indépendante. Des mécanismes de conformité et des sanctions en cas de non-conformité devraient également être définis afin de maintenir la crédibilité du marché et de décourager les activités frauduleuses.

En suivant ces étapes et en collaborant étroitement avec les provinces, les territoires, les entités gouvernementales, les parties prenantes de l'industrie et les participants au marché, un système fédéré de crédits de carbone peut être mis en œuvre efficacement au Canada. L'accent devrait être mis sur l'établissement d'un système bien gouverné, normalisé et transparent qui appuie la croissance d'une économie durable à faibles émissions de carbone.

Comment un marché fédéré des crédits de carbone au Canada aide-t-il les citoyens?

La mise en œuvre d'un système fédéré de crédits de carbone à l'échelle nationale au Canada peut offrir plusieurs incitatifs aux citoyens pour qu'ils participent activement à la réduction de leur empreinte carbone. Voici quelques incitatifs possibles :

- **Récompenses liées aux crédits de carbone :** Les citoyens qui prennent des mesures pour réduire leurs émissions de carbone, comme l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, l'adoption de pratiques écoénergétiques ou l'utilisation d'options de transport à faibles émissions de carbone, pourraient obtenir des crédits de carbone en guise de récompenses. Ces crédits peuvent être accumulés et échangés sur le marché des crédits de carbone, ce qui pourrait offrir des avantages financiers ou des incitatifs pour réduire davantage les émissions.
- **Incitatifs financiers :** Le gouvernement pourrait offrir des incitatifs financiers, comme des crédits d'impôt ou des remboursements, aux citoyens qui participent activement au système de crédits de carbone. Cela pourrait comprendre des incitatifs pour investir dans les technologies d'énergie renouvelable, les améliorations écoénergétiques à la maison ou l'achat de véhicules électriques. Ces incitatifs permettraient non seulement de réduire le coût de l'adoption de pratiques durables, mais aussi d'encourager les citoyens à s'engager activement dans la réduction de leur empreinte carbone.
- **Accès au financement vert :** Les citoyens qui participent au système de crédits de carbone peuvent avoir accès à des possibilités de financement vert. Les institutions financières ou les programmes gouvernementaux pourraient offrir des modalités de prêt préférentielles, des prêts ou des subventions pour des projets liés à l'énergie renouvelable, à l'efficacité énergétique ou à des pratiques durables. Il serait ainsi plus facile pour les citoyens de financer et de mettre en œuvre des projets respectueux de l'environnement.
- **Reconnaissance et attestations :** Les participants actifs au système de crédits de carbone pourraient recevoir une certification ou une reconnaissance pour leur contribution à la réduction des émissions de carbone. Ces certifications pourraient rehausser leur réputation, tant sur le plan personnel que professionnel, et démontrer leur engagement envers la durabilité. Il pourrait également créer des occasions de réseautage et de collaboration avec des personnes et des organisations aux vues similaires.
- **Éducation et sensibilisation du public à l'environnement :** La mise en œuvre d'un système fédéré de crédits de carbone offre l'occasion de sensibiliser les citoyens à l'environnement et de les sensibiliser aux stratégies d'atténuation des changements climatiques. Des initiatives éducatives, des ateliers et des campagnes peuvent être organisés pour informer les citoyens de l'importance de la réduction des émissions de carbone et des répercussions de leurs actions. Une sensibilisation accrue peut motiver les citoyens à participer activement au système de crédits de carbone et à prendre des décisions éclairées concernant leur empreinte carbone.
- **Avantages sociaux et environnementaux :** En participant activement au système de crédits de carbone, les citoyens contribuent à l'atténuation des changements climatiques et à la promotion de la durabilité environnementale. Cela entraîne des avantages sociaux et environnementaux plus vastes, notamment l'amélioration de la qualité de l'air, la réduction de l'incidence écologique et la protection des ressources naturelles. Les citoyens peuvent être fiers de leur

contribution à la création d'un avenir plus durable pour eux-mêmes et pour les générations futures.

Il est important de noter que la définition et la mise en œuvre d'incitatifs précis nécessiteraient un examen attentif, une planification et une collaboration entre les organismes gouvernementaux, les organismes de réglementation, les institutions financières et d'autres parties prenantes. La conception et l'efficacité des mesures incitatives devraient s'aligner sur les objectifs globaux du système de crédits de carbone et encourager la participation citoyenne à grande échelle.